

AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

**Avis de concours interne pour le recrutement
d'adjoints administratifs hospitalier de 1^{re} classe**

NOR : ETSH1140207V

Un concours interne sur épreuves aura lieu au centre hospitalier de Guéret (Creuse) en vue de pourvoir quatre postes d'adjoint administratif hospitalier de 1^{re} classe, branche bureautique deux postes et branche administrative deux postes, dans les conditions fixées aux chapitre III et IV de l'article 12 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière.

Le concours interne d'adjoint administratif de 1^{re} classe est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires des trois fonctions publiques et des établissements qui en dépendent, comptant au 1^{er} janvier de l'année du concours au moins une année de services publics effectifs.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au centre hospitalier de Guéret, 39, avenue de la Sénatorerie, BP 159, 23011 Guéret Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.